



Communiqué de Presse

Nanterre, le 20 janvier 2014

La Fondation ManpowerGroup lance avec six autres Fondations l'Alliance des Mécènes pour l'éducation

« Depuis sa création en 2009, la Fondation ManpowerGroup travaille de façon continue et opérationnelle sur la question du décrochage scolaire, en lien avec des associations comme Areli ou Energie Jeunes. Cette grande cause nationale méritait que l'on unisse les forces en présence. C'est pourquoi, nous avons considéré que notre engagement en la matière devait vivre et s'incarner aux côtés d'autres Fondations de renom – et que, tous ensemble, nous créions L'Alliance des Mécènes pour l'éducation. »

Bernard Nebout, directeur de la Fondation ManpowerGroup.

Des mécènes s'allient pour l'éducation, une première !

L'envergure des problématiques d'aujourd'hui conjuguée à la limite des moyens financiers incite à se rassembler. Sept Fondations Deloitte, France Télévisions, HSBC pour l'éducation, ManpowerGroup, SNCF, Total et le mécénat de la Caisse des dépôts unissent leurs moyens et leurs énergies pour lutter contre le décrochage scolaire. L'Alliance des mécènes pour l'éducation inaugure l'ère de la co-construction, sous l'impulsion d'Admical¹.

L'union fait la force du mécénat

En France, 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, soit près d'1 jeune sur 5. Dans une société où le diplôme et la qualification sont fortement corrélés à l'insertion professionnelle, ces chiffres sont lourds de conséquences. Pour enrayer le phénomène, Admical a organisé le rapprochement de sept entreprises engagées dans ce domaine : Caisse des Dépôts, Deloitte, France Télévisions, HSBC France, ManpowerGroup, SNCF et Total. L'Alliance des mécènes pour l'éducation s'engage dans la prévention du décrochage scolaire avec des moyens groupés associant soutien financier et mécénat de compétences. Admical et un conseil scientifique composé notamment d'Alain Bentolila, Jean-Michel Blanquer et Marcel Rufo les accompagnent de leur expertise. D'autres mécènes seront invités à rejoindre l'Alliance dans la perspective d'accroître son champ d'action et le nombre de bénéficiaires.

_

¹ Cette association développe la pratique du mécénat en France depuis 1979 et offre à ses acteurs un carrefour de rencontres et de réflexion.

Une approche globale inédite

Le décrochage découle souvent d'une combinaison de facteurs d'ordre familial, économique, culturel voire psychologique. Il réclame une approche globale et dans la durée de l'adolescent en difficulté. C'est ce que propose le programme de prévention du décrochage scolaire conçu par les fondateurs de l'Alliance des mécènes pour l'éducation en partenariat avec l'Education Nationale. Il tient en 4 volets : l'accompagnement scolaire individuel, la sensibilisation des familles, l'accompagnement du jeune dans sa classe ou son quartier, et le développement d'un esprit d'équipe entre tous ses bénéficiaires. Les salariés des entreprises mécènes, incités à s'engager et formés par les associations, apporteront leur savoir-faire à tous les temps de l'accompagnement des jeunes. Une découverte de l'entreprise, ses filières et ses métiers complète le programme déployé sur les 3 ans de collège.

Expérimentation en Ile-de-France

Autre grande innovation du programme, la création d'un collectif de 6 associations pour accompagner le jeune à tous les temps du décrochage : Entraide Scolaire Amicale, ZUPdeCO, Proxité, Réussir Moi Aussi, le Valdocco et l'Association Culturelle du Collège Jean Lurçat. 120 élèves de 10 collèges franciliens seront ainsi accompagnés des premiers signes de décrochage en 5^e jusqu'au brevet des collèges, puis suivis jusqu'à leur insertion professionnelle. Ils signeront, avec leur famille, un contrat d'engagements. Le conseil scientifique suivra les avancées du programme, évalué à chaque étape, et son extension à d'autres régions.

Gouvernance

Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF, assure la présidence de l'Alliance des mécènes pour l'éducation pour la 1^{ère} année.

Laurence Piccinin est déléguée générale de l'Alliance des mécènes pour l'éducation.

Conseil scientifique

Alain Bentolila, linguiste, expert fondateur. Jean-Michel Blanquer, directeur de l'ESSEC. Serge Boimare, psychopédagogue. Chantal Dardelet, responsable du pôle Egalité des chances de l'ESSEC. Carole Diamant, déléguée générale de la fondation Egalité des Chances. Philippe Jeammet, pédopsychiatre. Marcel Rufo, pédopsychiatre. Vincent Stanek, directeur académique.

A propos de la Fondation ManpowerGroup

Créée en 1999, la Fondation ManpowerGroup a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation difficile. Elle apporte son soutien à des actions qui favorisent la réussite scolaire et contribuent à une meilleure orientation professionnelle, et à des actions de terrain pour donner les moyens à des jeunes, qui en sont éloignés, d'accéder au marché du travail. Elle encourage également l'implication des salariés de ManpowerGroup à travers le mécénat de compétences.

Pour en savoir plus

<u>bernard.nebout@manpower.fr</u> – Directeur de la Fondation ManpowerGroup <u>berenice.pideri@manpower.fr</u> – Secrétaire générale de la Fondation ManpowerGroup.

Contact Presse

stephanie.prevost@manpower.fr - 06 27 02 32 12.